

DOSSIER TECHNIQUE & COMMERCIAL

Cuves de rétention d'eau de pluie



eaux-vives
Récupération & valorisation des eaux non potables



Renaison, le 21/11/2025

Offre 20251121-01

Objet : Système de rétention EP - POULENC

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous notre proposition commerciale pour votre système de rétention d'eau de pluie, d'après les éléments que vous m'avez fournis.

Nous vous proposons un système, composé de :

- Deux citernes de 2m3, en polyéthylène, hors sol reliées entre elles,
- Une pompe de drainage assurant le débit nécessaire,

Nos cuves sont équipées de tous les éléments permettant une autonomie accrue et un entretien minimum.

Les points forts de nos solutions :

- Conformes à la norme EU 1717 et arrêté ministériel du 21 août 2008,
- Pas de consommable,
- Un simple entretien annuel,
- Systèmes totalement autonomes,
- Retour sur investissement rapide, par l'économie d'eau et des produits lessiviels,
- Eau d'une douceur extrême sans calcaire.

Je vous invite à me contacter dès réception de ce document afin que je vous explique le fonctionnement complet du système.

Franck BERTIN

06 08 34 61 32
franck.bertin@groupefp.fr

OFFRE COMMERCIALE N°20251121-01

Référence : Système de rétention EP - POULENC

Date : 21-nov-25

OFFRE : 20251121-01

Réf	Désignation	Px unit HT	Qté	Px Tot. HT
RET4m3 Cuve	Système de rétention d'eau de pluie de 4m3, composé de : Citernes hors sol renforcée CP 2000 : - Volume : 2 000 litres - Hauteur : 1 900 mm - Longueur : 2 050 mm - Largeur : 695 mm - Poids : 76 kg		2	
PPR - 1"1/4	Passage de paroi rapide en PP "Quick joint" - PPR - 1"1/4		2	
	Pompe de drainage à roue multicanaux ouverte. Pour eau claire ou légèrement chargée. Corps de pompe et turbine en inox 304 - Arbre en inox 303. Double garniture mécanique en céramique d'alumine/carbone dur/NBR, dans chambre à huile. Moteur à sec 2900 tours/minute (service continu).		1	
GXRM 12-10GF	Bobinage à triple imprégnation résistant à l'humidité. Isolation classe F - Protection IP X8. Ipsotherme et condensateur intégrés. Température du liquide jusqu'à + 40°C. Profondeur d'immersion : Mini : 15 mm / Maxi 5 mètres. Livree avec câble d'alimentation longueur 10 mètres. Livree avec flotteur magnétique + fiche mâle . + Kit de sortie pour pompes à refoulement vertical 1"1/2 taraudé Ø50			
8020	Transport inclus (hors déchargement et mise en fouille)		1	
délai : 4 à 5 semaines à réception de commande		TOTAL HT		3 489,00 €
OFFRE VALABLE 10 JOURS		TVA 20 %		697,80 €
		TOTAL TTC		4 186,80 €

Conditions de règlement :

Acompte 30% TTC à la commande **1 256,04 €**
Paiement à 45 jours à réception de facture **2 930,76 €**

Date :

Signature précédée de la mention "Bon pour accord"

Tarifs en Euros - Offre valable 10 jours

Frais de livraison inclus

Délais de livraison 4 à 5 semaines ouvrables après acception de la commande et encaissement de l'acompte

Hors fourniture d'installation et terrassement - Hors dalle béton nécessaire si nappe phréatique à -3m

Description de l'installation

1. Citerne 2 000 litres

CP - CH - CV Cuve de stockage eau de pluie - aérienne

Description



CP



CH



CV

Référence	Volume en litres	Longueur en mm	Largeur en mm	Hauteur en mm	Kg	Trou d'homme Ø mm	Couvercle de remplacement		Passage de paroi monté en partie basse (cuve incluse)
							Référence	Ø mm	
CP 500	500	840	700	1060	24	300	CSE300	355	CP500-1"1/4
CP 800	800	1290	670	1320	36				CP800-1"1/4
CP 1000	1000	1400	670	1420	41				CP1000-1"1/4
CP 2000	2000	2050	695	1900	76	400	CSE400	455	CP2000-1"1/4

CH 2000	⚠	2000	1700	1400	1300	60	400	CSE400	455	CH2000-1"1/4
CH 3000	⚠	3000	2000	1550	1450	90				CH3000-1"1/4
CH 5000	⚠	5000	2310	1840	1740	145				CH5000-1"1/4

Référence	Volume en litres	Diamètre en mm	Hauteur en mm	Kg	Trou d'homme Ø mm	Couvercle de remplacement		Passage de paroi monté en partie basse (cuve incluse)
						Référence	Ø mm	
CV 300	300	630	1 170	13.5	300	CSE300	355	CV300-2"
CV 500	500	700	1 460	20.5				CV500-2"
CV 750	750	800	1 680	25.5				CV750-2"
CV 1000 	1000	800	2 180	32.5				CV1000-2"
CV 1500 	1500	1 060	1 920	43				CV1500-2"
CV 2000 	2 000	1 200	2 015	48	400	CSE400	455	CV2000-2"

⚠ Prix départ Le Bignon (44). Voir notre tarif 2023 pages 108-109.

CONDITIONS DE POSE ET EXPLOITATION

Température ambiante du lieu de pose : -30°C / +50°C.

Type de pose : sur dalle plane, lisse et parfaitement horizontale de résistance mécanique suffisante dépassant de 30 cm de chaque côté de la cuve.

Exposition : favoriser une installation à l'abri du soleil.

Hivernage : vidange de la cuve.

Débit admissible : construction prévue pour un débit de remplissage ou vidange de 10m³/h maxi (pour tout autre débit, réaliser un ou plusieurs événements en conformité avec le débit de fluide le plus important).

Pression : Ne jamais mettre la cuve en pression.

Prévoir obligatoirement un trop plein adapté au débit de fluide entrant afin de ne pas mettre la cuve en pression.

Piquages : les piquages doivent être réalisés de manière étanches avec la mise en place obligatoire d'une partie souple entre le piquage ou vanne de la cuve et le réseau d'utilisation.

Options



Passage de paroi rapide en PP "Quick joint"
Révolutionnaire : montage par l'extérieur, plus besoin d'intervenir à l'intérieur de la cuve.



Vanne FF à visser

* Prévoir un support

Référence	Ø du filetage	Ø de perçage en mm
PPR 1/2"	1/2"	29
PPR 3/4"	3/4"	35
PPR 1"	1"	43
PPR 1"1/4	1"1/4	52
PPR 1"1/2	1"1/2	59
PPR 2"	2"	70

Référence	Ø du filetage	Ø de perçage en mm
416PV 1/2"	1/2"	29
416PV 3/4"	3/4"	35
416PV 1"	1"	43
416PV 1"1/4*	1"1/4	52
416PV 1"1/2*	1"1/2	59
416PV 2"*	2"	70



* SUP416CVC
Le support de vanne.

2. Pompe immergée

GXR 12

**POMPE SUBMERSIBLE DE DRAINAGE TOUT INOX
POUR EAU CLAIRE OU LÉGÈREMENT CHARGÉE**



Données techniques

Exécution

Pompes submersibles en acier inoxydable au nickel-chrome avec orifice de refoulement vertical.

Roue ouverte.

Moteur refroidi par l'eau pompée avec circulation entre la chemise moteur et la chemise extérieure.

Double étanchéité sur l'arbre avec chambre à huile.

Interrupteur à flotteur pour le démarrage et l'arrêt automatique sur version monophasée.

Un faible encombrement et des caractéristiques importantes, pour des applications très diverses, hauteur jusqu'à 19 m pour un débit jusqu'à 500 litres / minute.

Utilisations

Pour eau claire, avec particules solides jusqu'à 12 mm de diamètre.

Pour la vidange de locaux inondés, bassins, fosses.

Prélèvement d'eau de bassins, cours d'eau ou puits de récupération de l'eau pluviale. Pour l'irrigation.

Limites d'utilisation

Température maxi du liquide : + 40°C.

Profondeur maxi d'immersion : 5 m.

Niveau minimum de vidange avec flotteur 70 mm.

Niveau minimum de vidange manuel 15 mm.

Service continu.

Construction

Composant	Matériaux
Corps de pompe Filtre d'aspiration Roue Chemise moteur Chemise de pompe	Acier Cr-Ni 1.4301 EN 10088 (AISI 304)
Poignée	Inox 304 revêtue de polypropylène
Arbre	Acier Cr-Ni 1.4305 EN 10088 (AISI 304)
Garniture mécanique double	Oxide d'alumine / Carbone dur / NBR
Huile de lubrif. étanchéité	Huile blanche à usage alimentaire / pharmaceutique

Moteur

Moteur à induction à 2 pôles, 50 Hz ($n \approx 2900$ trs/min).

GXR : triphasé 230 V $\pm 10\%$,
triphasé 400 V $\pm 10\%$.

GXRM : monophasé 230 V $\pm 10\%$ avec interrupteur à flotteur à bille et protection thermique. Condensateur incorporé.

GXRM GF : monophasé 230 V $\pm 10\%$ avec interrupteur à flotteur magnétique et protection thermique.
Condensateur incorporé.

GXRM SG : monophasé 230 V $\pm 10\%$ sans interrupteur à flotteur.
Protection thermique et condensateur incorporé.

Câble : version triphasée longueur 10 m sans fiche
version monophasée longueur 10 m avec fiche, 20 m sans fiche.

Isolation classe F.

Protection IP X8 (pour immersion continue).

Bobinage sec avec double imprégnation résistant à l'humidité.

Exécution selon : EN 60034-1; EN 60335-1; EN 60335-2-41.

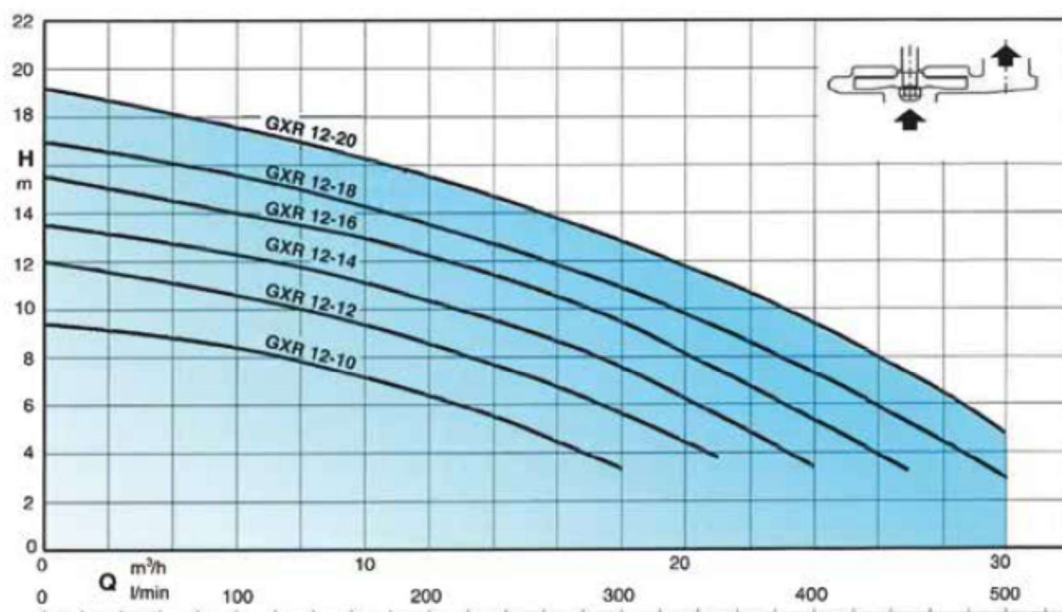
Exécutions spéciales sur demande

- Autres voltages.
- Fréquence 60 Hz.
- Autre type d'étanchéité.
- Longueur de câble 20 m.

Explication des références

- GXR : Pompe en 400 volts sans flotteur
GXRM : Pompe en 230 volts avec flotteur à bille
GXRM GF : Pompe en 230 volts avec flotteur magnétique
GXRM SG : Pompe en 230 volts sans flotteur

Courbes hydrauliques $n \approx 2900$ trs/min



Performances n ≈ 2900 trs/min

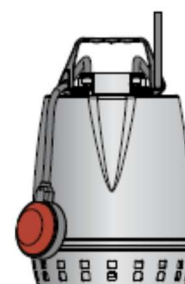
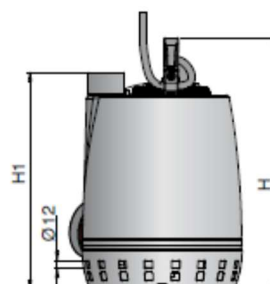
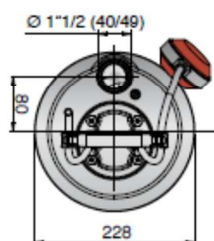
Référence	MOTEUR				Ref. F	Passage en mm	m³/h l/min	0	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30				
	Tension	kW	A	µf				0	50	100	150	200	250	300	350	400	450	500				
GXR 12-10	400	0.45	1.5	-	1"1/2 V	12	H m	9.3	9	8.3	7.5	6.3	5	3.3	-	-	-	-				
GXRM 12-10	230		4	12.5																		
GXRM 12-10 GF	230		4	12.5																		
GXRM 12-10 SG	230	0.55	5.2	16				12	11.3	10.6	9.6	8.5	7.2	5.6	3.7	-	-	-	-			
GXR 12-12	400																			0.75	6	20
GXRM 12-12	230																					
GXR 12-12 - 20M*	230																					
GXRM 12-12 GF	230																					
GXRM 12-12 SG	230	0.90	7.4	25				13.5	13	12.2	11.4	10.4	9	7.5	5.6	3.3	-	-	-			
GXR 12-14	400																			0.75	6	20
GXRM 12-14	230																					
GXR 12-14 GF	230																					
GXRM 12-14 SG	230																					
GXR 12-16	400	0.90	7.4	25				15.5	14.7	14	13.2	12.2	11	9.4	7.5	5.4	3.2	-	-			
GXRM 12-16	230																			1.10	9.5	30
GXR 12-16 GF	230																					
GXRM 12-16 SG	230																					
GXR 12-18	400	1.10	9.5	30				17	16.3	15.5	14.6	13.5	12.3	10.8	9.2	7.3	5.2	3				
GXRM 12-18	230																		1.50	13	35	
GXR 12-18 - 20M*	230																					
GXRM 12-18 SG	230																					
GXR 12-20	400	1.50	13	35				19.2	18.4	17.5	16.5	15.5	14.2	12.8	11.2	9.3	7.2	4.7				
GXRM 12-20	230																					
GXRM 12-20 SG	230																					

M = Monophasé - F = Femelle - V = Vertical - GF = Flotteur Magnétique - SG = Pompe 230 Volts sans flotteur

* Livrées sans fiche mâle

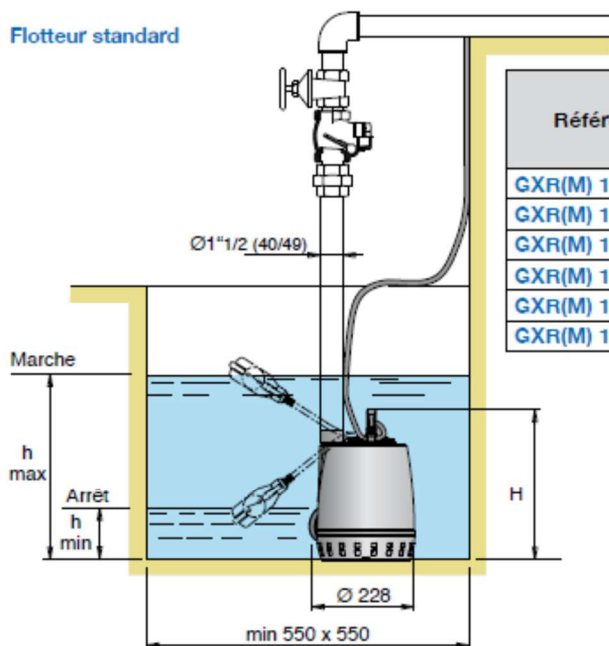
Dimensions et poids

Référence	Dimensions mm		Poids Kg
	H	H1	
GXR 12-10 - GXRM 12-10	360	310	10.3-11.3
GXR 12-12 - GXRM 12-12	375	325	11.5-12.5
GXR 12-14 - GXRM 12-14	400	350	13-14
GXR 12-16 - GXRM 12-16			13.6-14.6
GXR 12-18 - GXRM 12-18	420	370	14.4-15.9
GXR 12-20 - GXRM 12-20	450	400	16-17.5



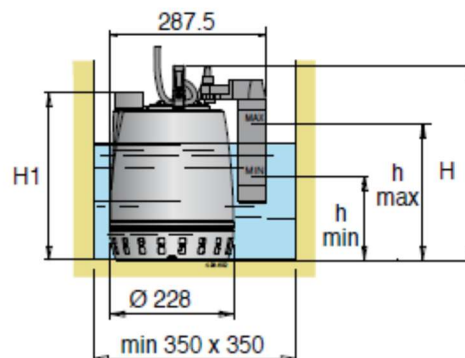
Exemples d'installation

Flotteur standard



Référence	Dimensions mm		
	H	h min	h max
GXR(M) 12-10	360	175	435
GXR(M) 12-12	375	190	450
GXR(M) 12-14	400	215	475
GXR(M) 12-16	420	235	495
GXR(M) 12-18	420	235	495
GXR(M) 12-20	450	265	525

Flotteur fixe magnétique



Référence	Dimensions mm			
	H	H1	h min	h max
GXR(M) 12-10 GF	360	310	180	270
GXR(M) 12-12 GF	375	325	195	285
GXR(M) 12-14 GF	400	350	220	310
GXR(M) 12-16 GF	420	375	245	335

Caractéristiques de construction

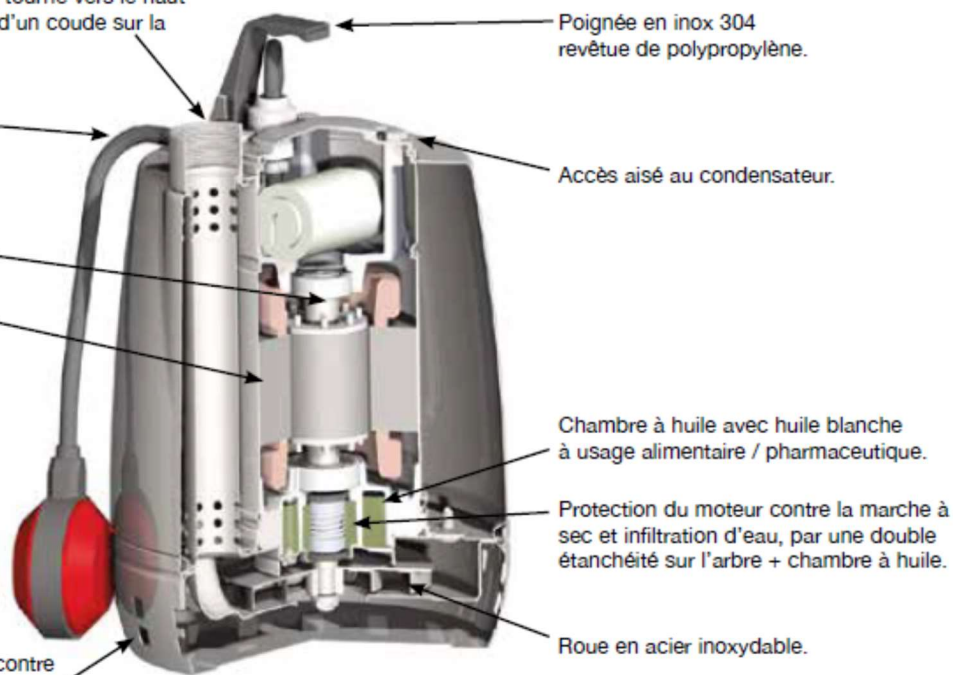
Orifice de refoulement Ø1 1/2 (40/49) vertical, tourné vers le haut pour l'installation en puits étroit, sans rajout d'un coude sur la pompe.

Réglage aisé du flotteur : permet de régler les niveaux démarrage / arrêt de la pompe.

Arbre en acier inoxydable.

Moteur refroidi par l'eau pompée avec circulation entre la chemise moteur et la chemise extérieure.

Grille d'aspiration à double rangée de trous contre le colmatage. Elle permet le passage de particules solides jusqu'à 12 mm de diamètre.



GXR(M) 12

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 – Généralités

Toute commande signée par le client final entraîne l'acceptation des Conditions Générales de Ventes qui régissent les liens contractuels. Les parties y adhèrent entièrement et sans réserve. Les présentes Conditions Générales de Ventes prévalent sur toute autre condition générale d'achat et document particulier propre à l'acheteur.

Article 2 – Commandes

Les marchés et commandes ne deviennent définitifs qu'après acceptation et confirmation par écrit (ou, à défaut par voie électronique) portant mention au minima des références client (n° de commande, adresse de livraison, référence/imputation, adresse de livraison), du descriptif des matériels et/ou leurs références, des prix acceptés et des quantités commandées.

Les prix donnés par téléphone par notre société ne le sont qu'à titre indicatif et ne pourront être considérés comme un engagement tant qu'ils n'auront pas été confirmés par un bon de commande.

Le contrat de vente devient effectif à réception du bon de commande par nos services, aucune commande ne pourra alors être annulée ou modifiée, sauf accord écrit de notre part à des conditions qui nous indemniseront de tous les dommages que puisse entraîner cette modification ou annulation les frais d'annulation restant à la charge de l'Acheteur.

Article 3 – Prix et facturation

Le prix convenu figurant sur le bon de commande est établi selon les conditions fiscales en vigueur à la date de la signature de ce dernier. Nos prix peuvent varier en fonction de ces conditions, sans préavis. Frais de stockage : EAUX VIVES se réserve le droit de facturer des frais de stockage de l'ordre de 5% du montant de la commande et par semaine au-delà de la 1^{ère} semaine de stockage (date contractuelle de commande faisant foi). De plus, pour tout décalage de livraison de plus de 15 jours par rapport à la date contractuelle de commande, EAUX VIVES facturera le ou les produits intégralement.

Article 4 – Délais d'exécution / livraison

Les délais d'exécution et de livraison précisés lors de la commande sont respectés dans toute la mesure du possible, mais ne sont communiqués qu'à titre indicatif. Les retards ne pourront, en aucun cas donner lieu à un refus de réception ou indemnité quelconque. Notre responsabilité est en outre dégagée en cas de force majeure (les grèves totales ou partielles, les inondations, les incendies, les événements de guerre ou de troubles intérieurs).

Les marchandises, mêmes lorsqu'elles sont livrées franco s'entendent, pour la livraison, le déchargement et la manutention aux risques exclusifs de l'Acheteur, les détériorations ou dommages survenant en cours de déchargement ne sont pas de notre responsabilité. Toutes marchandises, même livrée par nos soins, voyages aux risques et périls du destinataire. Il appartient à l'acheteur de faire, dans les délais légaux, toutes les réserves nécessaires, et d'exercer son recours contre le transporteur, en cas d'avaries des colis reçus. (Le risque de transport est supporté par le client qui, en cas de dégât de livraison, de produit détérioré ou manquant, précisera ses réserves sur le bordereau de livraison, et nous les confiera, dans les 48h suivant, par courrier recommandé avec AR).

Article 5 – Réclamation

Toute réclamation, sur la qualité ou la quantité du matériel reçu doit être faite par écrit dans les 48 heures suivant la réception des marchandises. Passé ce délai, la livraison sera considérée comme acceptée.

Suite à une réclamation, le matériel sera soit échangé, soit crédité, sans que l'Acheteur puisse prétendre à des dommages et intérêts ou à l'annulation de sa commande.

Article 6 – Paiement

Un acompte de 30% du montant TTC sera versé à la commande, le règlement du solde s'effectue, à l'enlèvement, à la livraison ou à la date de la livraison prévue si un retard de chantier dû à des travaux supplémentaires, à des modifications ou en cas force majeure oblige à repousser la date de livraison initialement prévue. Après ouverture d'un compte, le paiement s'effectuera à l'échéance maximum de 30 jours fin de mois.

Article 7 – Pénalités

A défaut de paiement à l'une quelconque des échéances, entraîne de plein droit la suspension de toutes livraisons et rend la totalité des sommes dues, quelle que soit leur échéance, immédiatement exigible et payable par chèque.

De plus, à titre de clause pénale et pour l'application de la loi 92.1442 du 31 décembre 1992 modifiée, l'acheteur sera de plein droit redevable d'une pénalité pour retard de paiement calculée par l'application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à 1,5 fois le taux mensuel de l'intérêt légal en vigueur.

Article 8 – Réserve de Propriété

En vertu de la loi N° 80 335 du 12 mai 1980, il est expressément convenu que toutes les marchandises qui seront vendues par notre société, resteront notre propriété jusqu'à ce que le client en ait payé intégralement le prix convenu ainsi que les éventuels frais agios attachés à ces factures.

Cette disposition ne fait pas obstacle au transfert à l'Acheteur des risques de perte, vol ou détérioration des marchandises soumises à réserve de propriété, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner dès leur mise à disposition.

Article 9 – Garantie

Les fournitures de négoce ne sont garanties que dans la limite de la garantie de nos fournisseurs, et se limite au remplacement ou à la réparation des pièces reconnues défectueuses par les services techniques de l'usine.

Le recours à la garantie par l'Acheteur ne peut, en aucun cas, servir de prétexte à un retard de paiement.

Les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par accident extérieur (mauvaise manipulation, mauvaise mise en œuvre, montage erroné, entretien défectueux, utilisation non-conforme aux spécificités techniques, chocs ou toute modification...) sont exclus de la garantie.

Article 10 – Limites de responsabilité

En aucun cas notre société ne pourra être tenue responsable des conséquences de toute nature, direct ou indirectes (blessures, dégâts, perte de revenus, perte d'exploitation) pouvant provenir d'un mauvais fonctionnement du matériel, la couverture de ces risques par une assurance reste à la charge de l'Acheteur.

Seul reste à notre charge le devoir de remplacement ou de réparation, dans les limites de la garantie.

Article 11 – Compétence

En cas de litige de toute nature ou de contestation, qu'elle qu'en soit la nature, y compris en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défenseurs et quels que soient le modèle et les modalités de paiement, seront seuls compétents les tribunaux de commerce de Roanne, indépendamment du lieu de juridiction de l'acheteur.